

# Gériatrie : Personnel gréviste en LUTTE !

Le personnel s'est rassemblé lundi 23 devant le VERT PRE pour dénoncer :

La maltraitance institutionnelle ! Le sous-effectif ! Les rappels intempestifs ! Les heures supplémentaires à gogo ! Les dépannages à l'arrache 8 ! Les conditions de travail INSUPPORTABLES ! Le travail à la chaîne ! la dévaluation du travail ! La pression et le stress permanent ! Etre malade du travail ! Les burn-out, Les TMS, les dépressions ! L'individualisation du travail et la casse les équipes ! La vie de famille décousue et désagrégée à cause du travail !

**A l'unanimité la grève a été  
reconduite jusqu'à la satisfaction  
des revendications !**

**Avec la même détermination les agents ont voté l'action aux  
vœux du directeur lundi 30 à 17h à Barbieux !**

La presse s'est fait l'écho de ce mouvement :

NORD ECLAIR : <http://www.nordeclair.fr/30996/article/2017-01-23/les-agents-du-pole-geriatrie-en-greve-est-creve-n-en-peut-plus>

La VOIX DU NORD : <http://www.lavoixdunord.fr/108022/article/2017-01-23/en-greve-les-agents-du-pole-geriatrie-denoncent-leurs-conditions-de-travail>

Grand Lille TV : <https://www.youtube.com/watch?v=Lsl8ClAiSL0#t=28>

La 1ere victoire vient de tomber, après des années de mutisme la direction accepte enfin d'engager des négociations (c'est une obligation dans la Fonction Publique).

**Cette réunion se déroulera lundi à 10H30.**

La CGT demande que cette réunion se déroule au plus près des agents et propose que celle ci ait lieu au VERT PRE. Nous demandons également que la délégation des personnels en lutte avec la CGT soit composée d'une dizaine de personne.

Il est hors de question pour la CGT de suspendre la grève en attendant cette réunion 2 semaines après le dépôt du préavis, il s'agit peser sur le rapport de force avec la direction et les tutelles pour obtenir des résultats à la hauteur des attentes du personnel.

**Marre du MEPRIS !  
Personnels MALTRAITES  
=  
Résidents en DANGER**

Lundi nous serons fixés sur la volonté de la direction de sortir du cercle vicieux dans lequel les agents se trouvent depuis la suppression de 45 postes en gériatrie.

**Ne lâchons rien !**

La CGT appelle tous les agents, statutaires et contractuels au rassemblement pour les vœux du directeur :



**Lundi 30 janvier, TOUS devant le self de Barbieux à 17h !**



Madame PAUL  
Directrice de l'hôpital de Roubaix

Roubaix, le 23 janvier 2017

Objet : Préavis de grève lundi 30 janvier 2017.

Madame le Directeur,

La CGT des Hospitaliers de Roubaix dépose, pour l'ensemble des salariés du pôle gériatrique du Centre Hospitalier de ROUBAIX, un préavis de grève reconductible, pour la journée de lundi 30 janvier 2017 à 0h00 à minuit, **sous réserve d'une solution satisfaisante aux personnels concernés intervenue dans le cadre des dispositions des articles 1er et 3 (dernier alinéa) de la loi précitée du 31 Juillet 1963 et** sous couvert des préavis Nationaux de la Fédération CGT Santé Action Sociale, conformément au 3ème alinéa de l'article 3 de la loi n°777 du 31 Juillet 1963.

Pour les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, le préavis doit couvrir les agents en amont et en aval de ces journées.

**Nous demandons avec les personnels en lutte, l'ouverture de véritables négociations en vue du règlement des revendications portées par l'action de ces personnels.**

Nous dénonçons :

- Le refus de la direction d'ouvrir les négociations avec la CGT et le personnel en lutte comme le prévoit explicitement la réglementation.
- Le non-respect du droit de grève, entre autre, les assignations sur la semaine des agents, les assignations non remises en main propre, la non remise aux agents du récépissé d'assignation, le refus d'assigner pour une durée moindre que la durée du poste afin de permettre aux agents de pouvoir exercer leur droit de grève et être présent dans les rassemblements.
- La pression mise sur les agents, par exemple en menaçant de prélever sur le salaire des agents en repos les heures de présence dans les rassemblements.
- Le sous-effectif des services de gériatrie qui se traduit par une dégradation des conditions de travail et remet en cause les missions de l'Hôpital et la bonne prise en charge des résidents et des patients.
- Le non-respect récurrent des maquettes des services de gériatrie générant la dégradation des conditions de travail et impactant négativement la santé des agents et l'absentéisme.
- L'insuffisance des remplacements dans tous les secteurs de gériatrie.
- L'absence de solidarité au niveau de l'ensemble des services et des pôles de l'Hôpital dans la répartition des agents en restrictions médicales et à temps partiel thérapeutique.
- Les dépannages internes et surtout dans les autres résidences qui désorganisent le travail et dégradent le fonctionnement des services.
- La casse des équipes et des collectifs de travail.
- L'individualisation des tâches et l'isolement des agents.

Nous revendiquons :

- **Le retour aux effectifs de 2009 dans les résidences de gériatrie.**
- **Le respect des maquettes des EHPAD et USLD.**
- **Le remplacement poste pour poste des arrêts, formations, temps syndicaux...**
- **La création d'un système mutualisant les agents en restrictions médicales et les agents à temps partiel thérapeutique sur l'ensemble des pôles et des services de l'Hôpital.**
- **Le respect des agents et des collectifs de travail.**
- **Le respect des 3 semaines de congés pendant la période estivale.**
- **La prise en compte du travail réel et pas seulement du travail prescrit dans les fiches de postes.**

Nous exigeons :

- **Le respect du droit de grève.**
- **La remise des tableaux d'assignations des personnels de l'établissement.**

Dans l'attente, nous vous demandons de prendre toute disposition dans le respect du droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière de la loi de juillet 1963 en matière de négociation préalable ou de concertation prévue par la circulaire n°2 du 4 août 1981.

Nous vous rappelons que notre organisation sait prendre ses responsabilités pour assurer la sécurité et les soins aux malades dans la limite des moyens humains et matériels.

Veuillez agréer, Madame le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT : Frédéric De Rycker, secrétaire de la CGT des Hospitaliers de Roubaix.